



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CENTRE TARN

- Article L5211-10 du CGCT
- Délibération 2020-47 du 06 juin 2020

DÉCISION DU BUREAU PAR DÉLÉGATION
N°2025-42
DU JEUDI 26 JUIN 2025

Présents : M. Jean-Luc CANTALOUBE, Mme Isabelle CALMET, MM. Henri VIAULES, Jean-Paul CHAMAYOU, Mme Sylvie BASCOUL, MM. Serge BOURREL, Pierre CALVIGNAC.

Objet de la décision : Marché public de fourniture de matériel informatique

Vu le Code de la commande publique et notamment son article L2123-1,

Vu les besoins de renouvellement du parc de switches informatiques,

Vu la consultation lancée auprès de trois prestataires spécialisés,

Considérant que l'offre économiquement la plus avantageuse est celle proposée par la SAS SNS SOLUTIONS,

Ainsi, le Bureau de la Communauté de Communes Centre Tarn, à l'unanimité :

- décide d'acquérir 8 switches informatiques auprès de la SAS SNS SOLUTIONS domiciliée 150, rue Nicolas Louis Vauquelin à Toulouse (31100) moyennant le prix de 8 484,00€ HT (10 180,80 € TTC) conformément au devis n° DE2400165 en date du 12 février 2025,
- autorise le Président à signer le bon de commande et toute autre pièce utile à l'exécution de la présente.

En vertu de l'article L 5 211-10 du CGCT, la présente décision sera communiquée à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
de Communes
Centre Tarn